
CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE

Séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Calixa-Lavallée tenue à la salle municipale du 771 rue Beauce le 14 décembre 2022, à compter de 18h30.

Sont présents :

Madame la conseillère Valérie Beurivage Vincent, Messieurs les conseillers, Daniel Jacques, Claude Lacasse, Bruno Napert, et formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Daniel Plouffe.

Absences motivées : Mme Mylène Gauthier et M. Ghislain Beauregard

Madame Anne Beauchemin, directrice générale et secrétaire-trésorière, assure La greffe.

1- Ouverture de la séance, constat de quorum

Ouverture de la séance à 18h30 et constat de quorum, tous reconnaissent avoir reçu l'avis de convocation.

2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2022-12-178

Il est proposé par la conseillère Valérie Beurivage Vincent, appuyé par le conseiller Claude Lacasse et unanimement résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

1. Ouverture de la séance et constat de quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Budget 2023 – Adoption
4. Période de questions portant sur le budget
5. Levée de l'assemblée.

ADOPTÉE

3- ADOPTION DU BUDGET 2023

Monsieur le maire fait la lecture du document explicatif du budget 2023

BUDGET 2023

REVENUS	BUDGET 2023
Taxe générale	622 480\$
Taxe de police	164 149\$
Taxes entretien cours d'eau	37 744\$
Imposition de droits (droits de mutation et permis)	21 500\$
Gestion des matières résiduelles	64 773\$
Aqueduc (amélioration du réseau et consommation d'eau)	68 953\$
Vidange fosses septiques	12 976\$
Programme de compensation aux municipalités rurales pour la protection du territoire agricole	
Subventions amélioration réseau routier	39 589\$
Transfert – Partenariat 2020-2024	8 648\$
Patrimoine / restauration	37 187\$
Remboursement règlement d'emprunt #310 (installation septique)	29 174\$
Autres (constats, location salle, intérêts...)	9 325\$
TOTAL REVENUS :	1 116 498\$
Appropriation de surplus accumulés non affectés :	1 361\$
TOTAL REVENUS ET APPROPRIATION DE SURPLUS:	1 117 859\$
DÉPENSES	
Administration générale	354 521\$
Sécurité publique	266 303\$
Transport	119 130\$
Hygiène du milieu	148 389\$
Urbanisme et aménagement du territoire	138 392\$
Loisirs et culture	61 950\$
Remboursement dette à long terme (Règlement #310)	29 174\$
TOTAL DÉPENSES :	1 117 859\$

2022-12-179

Il est proposé par le conseiller Bruno Napert, appuyé par le conseiller Daniel Jacques et unanimement résolu d'adopter le budget 2023 tel que présenté, avec des dépenses de 1 117 859\$ \$ et des revenus et appropriation de surplus de 1 117 859 \$.

ADOPTÉE

4- PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire ouvre une période de questions pour le public. Il n'y a aucune question.

5- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2022-12-180

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par la conseillère Valérie Beaurivage Vincent, appuyé par le conseiller Claude Lacasse conseiller et unanimement résolu que la présente session soit levée à 18 h 40.

ADOPTÉE

Daniel Plouffe
Maire

Anne Beauchemin
Directrice générale et greffière-trésorière

L'assemblée est close.

Je, Daniel Plouffe, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Daniel Plouffe
Maire